



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 27 septembre 2018

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme ZIVKOVIC

Convocation envoyée le 21 septembre 2018

Publié le 28 septembre 2018

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 18

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	M. Guillaume RUET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Thierry FALCONNET	Mme Stéphanie MODDE	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	M. Nicolas BOURNY	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Céline TONOT
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Colette POPARD	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Danielle JUBAN	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Patrick MOREAU	M. Emmanuel BICHOT	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	M. Adrien GUENE
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Cyril GAUCHER.
M. Jean-Patrick MASSON	M. Hervé BRUYERE	
M. Jean-Yves PIAN	Mme Claudine DAL MOLIN	

### *Membres absents :*

M. Didier MARTIN	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
M. François HELIE	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Édouard CAVIN	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Mme Louise MARIN	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
M. Philippe BELLEVILLE	M. Denis HAMEAU pouvoir à Mme Danielle JUBAN
M. Gilbert MENUT	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. Adrien GUENE
	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	M. Louis LEGRAND pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

---

**OBJET : DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC**

**Aménagement du centre-ville de Longvic - délégation de maîtrise d'ouvrage - convention à signer avec la Commune de Longvic - Avenants n°1**

Par délibération en date du 30 mars 2018, vous m'avez donné délégation pour signer deux conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Longvic, l'une pour la création de la Place Mandela, notifiée le 3 mai 2018 et l'autre pour les travaux de la rue Aristide Briand et la Place Mitterrand, notifiée le 27 avril 2018.

Compte tenu des aides, qui seront sollicitées dans le cadre du PO FEDER- FSE Bourgogne 2014-2020 au titre de l'axe 5 « pour un développement urbain durable » Objectif Spécifique 5.3 « améliorer l'environnement et l'attractivité des villes » et au titre du dispositif de la région Habitat et Aménagement, il convient de modifier ces conventions dans la mesure où la demande d'aide doit être présentée par la collectivité qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

En conséquence, il est proposé de conclure un avenant n°1 à ces deux conventions dont vous trouverez en annexe les deux projets :

- le premier, pour donner l'autorisation au mandataire, Dijon Métropole, de solliciter les subventions auprès des partenaires, dans le cadre de la convention de délégation de la maîtrise d'ouvrage de la Commune de Longvic, pour la création de la place Nelson Mandela.
- le deuxième, pour donner l'autorisation au mandataire, la commune de Longvic, de solliciter les subventions auprès des partenaires, dans le cadre de la convention de délégation de la maîtrise d'ouvrage de Dijon Métropole, pour les travaux de la rue Aristide Briand et de la place François Mitterrand.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'approuver** les projets d'avenants n°1 aux conventions annexés à la délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à apporter aux-dits projets des modifications non substantielles ne remettant pas en cause leur économie générale ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer les avenants n°1 définitifs ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne exécution de ce dossier.

SCRUTIN : POUR : 73

CONTRE : 0

*DONT 18 PROCURATION(S)*

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0